REPÈRES ÉCONOMIQUES

Le Denier : une collecte indispensable pour la vie et la mission de nos prêtres et des laïcs salariés

Rigueur et transparence

La comptabilité regroupée des paroisses et des services diocésains est soumise au contrôle d'un commissaire aux comptes, chargé de certifier la régularité et la sincérité des comptes annuels qui, conformément à la législation, sont publiés au Journal Officiel des associations et des fondations d'entreprise.

Il est essentiel pour nous d'honorer la confiance que vous nous accordez en vous informant sur les besoins auxquels vos dons permettent de faire face. C'est bien la finalité de cette lettre annuelle d'information.

Quelles charges doivent être couvertes par le Denier ?

La collecte du Denier doit permettre de couvrir les charges liées à la présence et à l'action de 249 personnes, prêtres ou laïcs. Cela concerne leur traitement et leur rémunération, les charges sociales qui y sont associées mais également les frais de formation des séminaristes.

Pour les prêtres

- **Le traitement** des prêtres en activité en paroisse ou au diocèse,
- **Les cotisations** pour la protection sociale du clergé et leur retraite,
- **Les compléments de pension** et les aides pour les prêtres à la retraite,
- **Les pensions et frais d'études** versés aux séminaristes.

Pour les laïcs salariés

Les dépenses liées aux missions des laïcs concernent **leurs salaires et les charges sociales.**

Les salariés laïcs sont affectés en paroisse (pour une mission pastorale ou sur des postes d'accueil et de secrétariat), dans les services diocésains de pastorale (catéchèse, pastorale des jeunes…), auprès de l'administration diocésaine (économat, communication…).

Quel est le montant de ces charges ?

D'un montant de 3,812 M€ en 2014, ce budget des personnes constitue le principal poste de charges dans le budget de fonctionnement du diocèse – soit 37 % de l'ensemble des charges d'exploitation. **C'est dire combien la collecte du Denier est vitale pour l'action de l'Église catholique.**

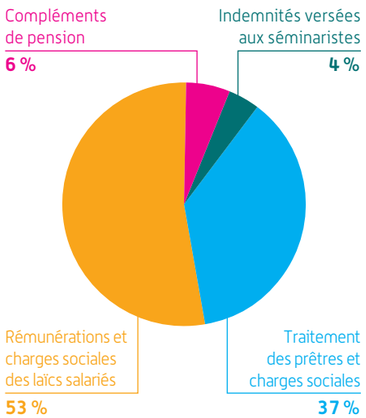

Quelle part de ce budget est couverte par le Denier de l'Église ?

En 2014, le montant de la collecte du Denier s'est élevé à 2,481 M€ et a permis de couvrir 65 % du budget des personnes.

Si la générosité et la fidélité de nos donateurs ne font pas défaut, nous constatons que de nombreux fidèles pratiquants ne donnent pas encore au Denier alors que cette collecte est indispensable pour permettre aux personnes engagées au service de la mission de l'Église de vivre et d'agir. Il a donc manqué 1,331 M€ en 2014 que nous avons comblés avec des ressources comme les legs que nous aurions dû affecter à des projets pastoraux que nous devons remettre à plus tard.

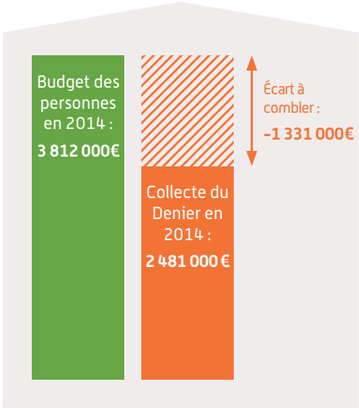

Pensez au don en ligne !

Vous pouvez participer à la collecte du Denier par carte bancaire à partir du site Internet **www.denierennormandie.fr** et en sélectionnant le diocèse de Rouen .
Voilà un moyen rapide et sécurisé d'exprimer son soutien à l'action de l'Église.

Conception : www.alteriade.fr – Photos DR : © Vadim Kozlovsky – Vianney Charlet / alteriade – Diocèse de Rouen •

LE DENIER DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LA LETTRE DU DENIER DE L'ÉGLISE

DIOCÈSE DE ROUEN

N°5
Oct 2015

Monseigneur Dominique Lebrun, archevêque de Rouen

Chers amis,

« Au sujet de cette collecte, je donne mon avis … », écrit saint Paul aux Corinthiens (2 Co 8, 10).

Le diocèse de Rouen reçoit un nouvel évêque qui succède à Mgr Jean-Charles Descubes. Cela s'appelle la succession apostolique, et cela dure depuis presque deux millénaires ! Et, déjà, il y a 2 000 ans les pasteurs donnaient leur avis sur la « collecte ».

Parfois, nous le disons en souriant : il n'y a pas d'Église sans quête. C'est plus sérieux et plus profond que cela. Que représente le *Denier de l'Église* pour vous ? Ce n'est pas une quête parmi d'autres. Elle assure la continuité de l'Église. L'Église n'est pas un club qui se réunit autour d'une charte qui ferait consensus. Non, l'Église ce sont des hommes et des femmes touchés par Jésus, et qui lui sont unis, qui lui communient grâce à des ministres consacrés ou des ministres laïcs.

Il y a neuf ans, quelques évêques plus anciens que moi m'imposaient les mains. Ainsi, je suis devenu successeur des apôtres… l'histoire continue ! Le *Denier de l'Église* assure la subsistance des ministres qui prient, célèbrent, enseignent, conduisent au nom de Jésus, « au nom » c'est-à-dire en le rendant présent. Vous, donateurs, vous faites vivre la succession apostolique. Par vous, donateurs du *Denier*, l'Église peut être réellement l'Église apostolique en laquelle nous croyons.

Je vous remercie, mieux je rends grâce, pour ceux qui donnent et pour ceux qui ont compris que, s'ils le pouvaient, ils donneraient. En tous les cas, je compte sur la générosité de votre prière, au début de mon ministère à Rouen.

Avec amitié et en union de prière joyeuse,

✠ ***DOMINIQUE LEBRUN***

Le prélèvement automatique **Pensez-y !**

Comme les salariés, les prêtres doivent percevoir un traitement chaque mois, alors pourquoi ne pas répartir votre participation au Denier tout au long de l'année, avec le prélèvement automatique mensuel ?

Cette formule simple permet à votre paroisse de compter sur des ressources plus régulières. Pour cela, il vous suffit de remplir le bulletin ci-joint. Vous pourrez modifier ou stopper votre prélèvement sur simple demande.

Merci de votre fidélité.

Le point sur la **collecte 2015**

Au 31 août 2015, le Denier enregistrait une diminution par rapport à l'an dernier. Nous devons rester mobilisés au cours de ce dernier trimestre. Vous constaterez en page 4 que notre situation financière est fragile. **Chaque don est précieux !**

Diocèse de Rouen

ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE ROUEN • 2 RUE DES BONNETIERS • BP 886 • 76001 ROUEN CEDEX • TÉL. : 02 35 71 20 52

www.rouen.catholique.fr

L'INITIATION CHRÉTIENNE :
CHEMINER VERS DIEU

On peut choisir de suivre le chemin de Dieu à n'importe quel âge. Prêtres, bénévoles et salariés de notre diocèse œuvrent pour que chacun, enfant ou adulte, puisse trouver et choisir Dieu.

Le service de la catéchèse : l'initiation chrétienne des enfants

Le service diocésain de la catéchèse a pour mission de permettre aux enfants du diocèse de pourvoir suivre un cheminement chrétien. Rencontre avec Carole de Villeroché, responsable de la catéchèse pour le diocèse.

« Le service de la catéchèse est composé d'un prêtre référent, d'une directrice salariée et de quatre bénévoles. Notre rôle est d'aider les paroisses à mettre en œuvre une catéchèse adaptée aux enfants. Pour cela, nous allons à la rencontre des équipes paroissiales de catéchèse. Nous leur mettons à disposition différents outils et elles choisissent ceux qui leur semblent les plus adaptés. Tous les outils sont basés sur la place centrale de la Parole de Dieu. Nous sommes à l'écoute des catéchistes et nous leur proposons régulièrement des journées de formation sur différents thèmes : le sacrement de réconciliation, l'eucharistie… Ces temps sont très riches et permettent aux catéchistes de se rencontrer, d'échanger et de s'approprier le message du Christ pour mieux le transmettre aux enfants. »

Le service du catéchuménat : l'initiation chrétienne des adultes

Tous les ans, lors de la veillée pascale, des dizaines d'adultes sont baptisés, sont confirmés et reçoivent leur première communion. Ces hommes et ces femmes sont auparavant accompagnés sur ce chemin de foi grâce au service du catéchuménat du diocèse. Jean-Marie et Catherine Véron sont responsables de ce service.

« Depuis 4 ans, nous sommes en charge du service catéchuménat. Avec deux autres bénévoles, et accompagnés par le père Jacques Simon, nous nous occupons de l'accompagnement des catéchumènes, des adultes désirant recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et première communion), mais aussi des adultes déjà baptisés souhaitant recevoir la confirmation. Les catéchumènes sont accompagnés individuellement ou collectivement dans leur paroisse. Notre rôle est de former et d'accompagner ces paroissiens qui prennent en charge les catéchumènes. Pour cela, nous organisons des journées de formation tous les ans, ainsi qu'une après-midi où nous rencontrons les nouveaux accompagnateurs.

Plusieurs temps forts ponctuent le cheminement des catéchumènes, qui dure généralement deux ans. Le premier est l'entrée en catéchuménat, où la personne désireuse de recevoir le baptême s'engage, devant les autres paroissiens, à suivre le chemin que Dieu lui propose. Un autre temps fort est la messe du premier dimanche de Carême précédant leur baptême. Lors de cette célébration de « l'Appel décisif », tous les catéchumènes du diocèse sont rassemblés et appelés par l'archevêque. Les baptêmes ont ensuite lieu dans chaque paroisse lors de la veillée pascale. Cette année, nous avons eu la joie de célébrer 58 baptêmes et 38 confirmations d'adultes. »

UNE ÉGLISE
PRÉSENTE POUR TOUS

La pastorale de la santé : accompagner et servir les plus fragiles

Les équipes de la pastorale de la santé du diocèse de Rouen sont aux services des personnes malades ou handicapées, mais aussi des personnes qui les accompagnent.

Le père Benoist Andrillon, prêtre du diocèse de Rouen, est depuis 5 ans directeur diocésain de la pastorale de la santé, il est également aumônier du CHU-Hôpitaux de Rouen.

« Je suis prêtre depuis 25 ans, et l'attention aux personnes fragiles a toujours été au centre de ma mission : le Christ est venu pour ces personnes-là. La pastorale de la santé remplit trois missions. La première est de soutenir et d'accompagner les personnes qui sont au contact des malades, que ce soit dans les aumôneries d'hôpitaux ou auprès des paroissiens qui le font bénévolement. Nous les aidons en organisant notamment des sessions de formation à l'écoute.

La deuxième mission est de promouvoir une réflexion diocésaine sur la santé. Nous organisons des rencontres autour de la spiritualité humaine et nous convions tous les professionnels de santé du diocèse. Cette année, nous avons axé notre réflexion autour de la thématique du vieillissement. L'Église doit faire entendre sa voix sur des sujets aussi importants. Nous travaillons également sur la dépendance et l'autonomie des personnes malades ou handicapées. Cela nous amène à des réflexions plus globales en lien avec d'autres services. Tous ces échanges sont très enrichissants.

La troisième mission est de travailler directement avec les professionnels de la santé, les médecins et infirmiers en essayant de créer du lien avec eux.

Notre équipe est composée de huit personnes toutes issues du milieu médical. »

Une Église au service de la solidarité : Corinne Level, responsable du service de la solidarité

Le service de la solidarité œuvre pour faciliter les actions de l'Église catholique face aux défis des pauvretés et des souffrances.

Corinne Level a pris la responsabilité du service de la solidarité il y a trois ans.

« Ma mission est d'être au service des acteurs diocésains de la solidarité, d'être pour eux un soutien et une aide complémentaire. Le service comprend un conseil de la solidarité où siègent les représentants des différentes organisations, un représentant des diacres et moi-même. Ce conseil a pour mission de favoriser les échanges entre nous et d'être en veille face aux nouvelles formes de pauvreté. La solidarité au quotidien existe notamment au travers des actions paroissiales. Nous sommes présents pour épauler les groupes locaux et mettre les personnes en relation. Au mois de juin dernier, nous avons organisé une grande journée : « Fraternité en Fête ». Nous avons, avec l'aide des grands réseaux de solidarité, invité toutes les personnes en situation de précarité à partager un repas et des temps d'échanges à l'abbatiale Saint-Ouen. Toutes les personnes accueillies étaient acteurs de cette journée : ils ont aidé à la décoration des tables, à la chorale… De beaux souvenirs et une action à rééditer. »